
POLITIQUE D'ACCREDITATION DES MÉDIAS

Les membres des médias qui demandent une accréditation pour couvrir les événements de Gymnastique Canada doivent être employés par un média reconnu.

Gymnastique Canada accepte les demandes d'accréditation des photographes, rédacteurs ou chroniqueurs Internet indépendants qui soumettent les documents suivants :

- une demande en ligne dûment remplie;
- une lettre à l'en-tête de l'entreprise (ou un courriel) du rédacteur en chef, avec son nom et ses coordonnées, décrivant l'affectation du demandeur.

La soumission de ces documents ne garantit pas l'acceptation de la demande d'accréditation. Les accréditations des médias ne sont pas destinées à ceux qui vendent des photos ou des images. Elles ne seront pas accordées aux médias qui sont impliqués dans des activités commerciales, sauf si leur demande a été préalablement approuvée et qu'ils ont obtenu un consentement écrit de Gymnastique Canada.

Pour que sa demande d'accréditation soit considérée, un journaliste doit :

- avoir rempli un formulaire de demande d'accréditation au moins sept jours ouvrables avant le début de l'événement;
- être un journaliste ou un photographe professionnel affecté à la couverture d'un événement par un média local, national ou international reconnu.

Gymnastique Canada confirme l'acceptation de la demande d'accréditation par courriel au plus tard cinq jours ouvrables avant le début de l'événement.

Les accréditations sont accordées dans l'ordre de priorité suivant :

- Agences de presse (CP, AP, AFP, Reuters, etc.)
- Médias nationaux
- Journaux quotidiens (selon leur diffusion)
- Journaux et médias locaux de la ville hôte
- Magazines et journaux hebdomadaires
- Stations de télévision locales affiliées
- Médias spécialisés

SITES WEB

Les accréditations des sites Web de médias sont accordées selon l'espace disponible et doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Le site Web doit présenter régulièrement du contenu original et des nouvelles sur la gymnastique.
- Le site Web doit démontrer qu'un important pourcentage de son contenu est rédigé par son propre personnel.
- Le site doit fournir sur demande une évaluation de son achalandage mensuel pouvant être certifiée par un cabinet d'audit reconnu. Les résultats de référencement ne comptent pas.
- La couverture en direct des événements peut être faite sur Facebook, Twitter et Internet. Elle ne doit cependant pas ressembler à la présentation des résultats en direct fournie par le site gymcan.org. De plus, si les places sont limitées pour la couverture d'un événement, elles sont attribuées en priorité aux réseaux d'information.
- Toute organisation qui publie ou qui représente un site Web doit signer et respecter les directives relatives à la couverture Web des événements régissant l'utilisation des vidéos et des photographies de l'événement.

PHOTOGRAPHIE

Tous les photographes doivent obtenir le consentement et l'approbation de Gymnastique Canada. La prise de photos n'est permise que dans les zones désignées et ne doit pas compromettre la sécurité des gymnastes, les droits de Gymnastique Canada et du comité organisateur local, le travail du personnel ou le déroulement de l'événement. La prise de photographies qui n'a pas pour but d'illustrer l'actualité exige une autorisation écrite de Gymnastique Canada et peut nécessiter l'approbation des athlètes si elle a un but commercial.

Aucune photographie avec flash n'est permise.

Les photographes et les vidéastes doivent porter des vêtements sombres. Les sacs d'appareils photo sont interdits sur le plancher de l'aréna. Les monopodes sont permis, mais pas les trépieds. S'il manque d'espace, les ordinateurs portatifs ne peuvent être utilisés dans les aires de compétition.

TÉLÉVISION ET VIDÉO

FloGymnastics conserve le droit exclusif de diffuser des événements nationaux de Gymnastique Canada. Les équipes de nouvelles locales qui ne détiennent pas de droits de diffusion doivent signer et respecter les directives régissant l'accès à chaque événement. Ces équipes peuvent obtenir les accès suivants :

- Tournage ou réalisation sur place de segments en direct jusqu'à 15 minutes avant le début de chaque séance.
- Interviews avec les athlètes, les entraîneurs et les employés de l'événement avant et après la compétition, dans les zones réservées aux médias.



- Enregistrement des séances d'entraînement désignées, dans les aires de compétition seulement.
- Aucune séquence de la compétition ne peut être diffusée en direct ou en différé sans autorisation.

Veillez contacter le représentant des médias de Gymnastique Canada pour vous renseigner sur les restrictions de diffusion et les positions de caméras approuvées dans les aires de compétition. Gymnastique Canada se réserve le droit de limiter l'utilisation de tout appareil d'enregistrement audio ou vidéo, en tout temps et sans préavis. Les autorisations préalables et les notifications de présence sont obligatoires dans tous les cas. Toutes les interviews doivent être organisées à l'avance avec Gymnastique Canada.

Toute utilisation de vidéos des compétitions sans permission écrite de Gymnastique Canada est interdite.

Le matériel d'éclairage de caméra est interdit en tout temps dans les aires de compétition.

UTILISATION DES ACCRÉDITATIONS

Gymnastique Canada se réserve le droit de révoquer les accréditations pour comportement ou conduite non professionnel. Tous les membres des médias doivent signer la politique relative au journalisme professionnel avant de recevoir leur accréditation. Les accréditations ne peuvent être dupliquées ou reproduites de quelque façon que ce soit. Elles ne sont pas transférables et doivent être portées en tout temps.

ACCÈS DES MEMBRES ACCRÉDITÉS

L'accès aux zones de travail des médias est réservé aux journalistes et aux photographes accrédités qui couvrent l'événement.

TRIBUNE DE PRESSE

Dans certaines installations sportives, l'accès à la tribune des médias peut être limité à cause d'un manque d'espace. Le cas échéant, un système de priorité est utilisé pour l'attribution des places. En demandant une accréditation, vous acceptez de vous conformer à la politique ci-dessus. L'acceptation des demandes d'accréditation n'est pas garantie.

ENTREVUES D'ATHLÈTES

Une conférence de presse a généralement lieu avant le début de l'événement. À la fin de chaque journée de compétition, les athlètes sont disponibles pour des entrevues en zone mixte. Les entrevues en zone mixte visent à recueillir de brefs commentaires et non des comptes rendus circonstanciés. Les médias qui souhaitent faire des entrevues de fond doivent communiquer avec Gymnastique Canada pour déterminer les possibilités d'organiser des entrevues supplémentaires en dehors de la semaine de compétition.



PROCESSUS D'APPROBATION

Les médias reçoivent la confirmation de leur accréditation par courriel. Les accréditations des années antérieures ne garantissent pas une accréditation pour les événements futurs. Les accréditations ne sont pas envoyées par la poste.

Les demandes d'accréditation et tous les documents supplémentaires requis doivent être soumis dans les délais prévus par l'établissement. Toute dérogation aux délais prévus est à la seule discrétion de Gymnastique Canada.

